

Questions orales

La semaine dernière, le ministre de l'Énergie s'est déclaré contre le versement de subventions fédérales à l'Île-du-Prince-Édouard pour régler ce problème, en se disant opposé par principe aux subventions énergétiques. Est-ce que le ministre des Finances pourrait nous dire si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources parlait au nom du gouvernement du Canada ou si c'était à titre de simple candidat à l'investiture libérale? Quelle est la politique du gouvernement sur cette importante question?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, la politique gouvernementale à cet égard a été très bien expliquée, et elle est bien connue. Si l'énergie, et en particulier l'électricité, est si chère dans l'Île-du-Prince-Édouard, c'est notamment parce que le gouvernement conservateur de cette province a refusé l'électricité de la centrale nucléaire de Lepreau qui lui était offerte par le Nouveau-Brunswick, dans la crainte que ses ampoules d'éclairage n'émettent de l'électricité nucléaire.

A cette époque, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard a fait campagne sur son refus de ne jamais accepter l'électricité nucléaire du Nouveau-Brunswick. Le résultat, c'est que sa province a dû acheter au Nouveau-Brunswick de l'électricité d'origine thermique, qui coûte encore plus cher. Voilà une des raisons pour lesquelles le prix de l'électricité est plus élevé aujourd'hui dans l'Île-du-Prince-Édouard qu'il ne le devrait. Et cela est dû à une décision du gouvernement conservateur de cette province.

Si le député veut savoir ce que nous faisons pour l'Île-du-Prince-Édouard, je lui rappellerai que l'État fédéral, dans le cadre des accords mixtes passés au titre des programmes d'expansion régionale, fournit des subventions ou des aides à la province de l'Île-du-Prince-Édouard à raison de \$1,200 par habitant. C'est plusieurs fois plus, et de loin, que ce qu'il accorde à n'importe quelle autre province. Et cela, sans interruption depuis des années. Je prie l'honorable député de s'enquérir sur la part du budget provincial qui est d'origine fédérale. Il comprendra alors tout ce que nous faisons pour la population de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'INCIDENCE DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

M. Tom McMillan (Hillsborough): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également à notre ministre des Finances en colère. Si le gouvernement fédéral s'oppose, en principe, à octroyer des subventions énergétiques directes à l'Île-du-Prince-Édouard sauf pour l'industrie nucléaire, pourquoi en accorde-t-il autant dans le cadre du Programme énergétique national et à des fins sans rapport avec le nucléaire en ce qui concerne Terre-Neuve et toutes les autres provinces?

Par exemple, le Programme énergétique national sert à maintenir le prix du gaz naturel à 65 p. 100 du prix du pétrole

et subventionne également la prolongation des gazoducs. Le gouvernement envisage-t-il d'abolir le Programme énergétique national en ce qui concerne les subventions dont je viens de parler ou fait-il deux poids deux mesures pour l'Île-du-Prince-Édouard et le reste du Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne suis pas en colère. Le député est de plus en plus drôle et de plus en plus inconséquent.

Je dois lui rappeler que le Programme énergétique national prévoit des programmes spéciaux pour l'économie d'énergie dans l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons pris des dispositions spéciales pour les citoyens de cette province et d'une ou deux autres provinces des Maritimes. Le député devrait le savoir. S'il l'ignore je l'invite à se renseigner. Il constatera que dans le domaine de l'énergie, nous avons pris des mesures spéciales pour sa province parce que nous savions qu'elles n'auraient pas accès au gaz naturel aussi facilement que certaines autres provinces. Nous avons pris des mesures particulières pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Je rappelle également au député que s'il passe en revue l'aide apportée par le gouvernement fédéral à sa province dans le cadre des programmes d'expansion économique régionale, il verra qu'aucune autre province n'a reçu autant par habitant. Il ne s'agit pas d'une différence de \$2 ou \$3 ou même de \$20 ou \$30, mais de centaines de dollars par habitant. Nous versons davantage à l'Île-du-Prince-Édouard qu'à n'importe quelle autre province. Le député devrait mieux se renseigner.

* * *

● (1140)

[Français]

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

L'OCCUPATION D'UN BUREAU DU BIEN-ÊTRE SOCIAL À
MONTRÉAL PAR DES JEUNES GENS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, j'aimerais poser ma question au premier ministre parce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'est pas ici.

Il y a deux fois plus de gens sans emploi chez les jeunes que dans la population en général, au Canada. En ce moment, un groupe de jeunes gens occupent le bureau du Bien-être social à Montréal. Je vois le ministre... Je disais...

[Traduction]

Madame le ministre aura peut-être besoin de l'interprétation.

Une voix: Vous parlez plutôt bien l'espagnol.

Des voix: Oh, oh!